

**LIMITE DE SALURE DES EAUX (LSE)**

**LE FALLERON**

Département de LOIRE-ATLANTIQUE

Commune de MACHECOUL (44270) et de VILLENEUVE-EN-RETZ (44580)

Texte juridique de référence : Décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014

Limite	Observations
Ecluse du port de la Roche	<p><b>Aspects juridiques :</b> Texte de référence identifié</p> <p><b>Aspects géographiques :</b> Lieu-dit le Port-la-Roche et son écluse sont mentionnés sur le Scan Littoral. Numérisation à partir de l'Ortho Littorale V2 côté aval de l'écluse.</p> <p>Positionnement <b>connu précisément</b> (incertitude &lt; 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge sur la capture d'écran) :

